

Séssion ordinaire, Huitième, de l'Assemblée
de la Société des Nations. Ouverture
d'une Convention relative à l'exécution
des sentences arbitrales rendues à l'étranger.

Résolution adoptée par l'Assemblée le
26 septembre 1927 (matin) sur la proposition de
la Deuxième Commission.

Genève, 1927. Imp. Kundig. 4°. 2 p.

N. B. Si în limba engleză.

Publications de la Société des Nations.

II. Questions économiques et financières. 1926. II. 67.